



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE RÉGION LIMOUSIN

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

recueil exceptionnel

N° 23 – 6 JUILLET 2015

SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL POUR LES AFFAIRES REGIONALES

Arrêté n° 2015- du juillet 2015 désignant suppléant, du 5 au 7 juillet 2015, Monsieur Bruno Delsol, préfet de la Corrèze, en l'absence de Monsieur Laurent Cayrel, préfet de la région Limousin, et en l'absence de secrétaire général pour les affaires régionales.....

1



PRÉFET DE LA RÉGION LIMOUSIN

Secrétariat général
pour les affaires régionales

N° 2015-129

**Le préfet de la région Limousin
préfet de la Haute-Vienne
officier de la légion d'honneur
chevalier de l'ordre national du mérite**

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 5 août 2013 portant nomination de Monsieur Bruno DELSOL, en qualité de préfet de la Corrèze ;

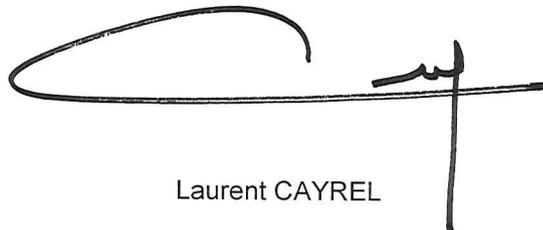
VU le décret du 18 septembre 2014 portant nomination de Monsieur Laurent CAYREL, préfet de la région Limousin, préfet de la Haute-Vienne ;

A R R E T E

ARTICLE 1^{er} : En l'absence de Monsieur Laurent CAYREL, préfet de la région Limousin et en l'absence de secrétaire général pour les affaires régionales, Monsieur Bruno DELSOL, préfet de la Corrèze, est désigné suppléant du 5 au 7 juillet 2015.

ARTICLE 2 : Le préfet de la région Limousin et le préfet de la Corrèze, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Limousin.

Fait à Limoges le 3 juillet 2015



Laurent CAYREL